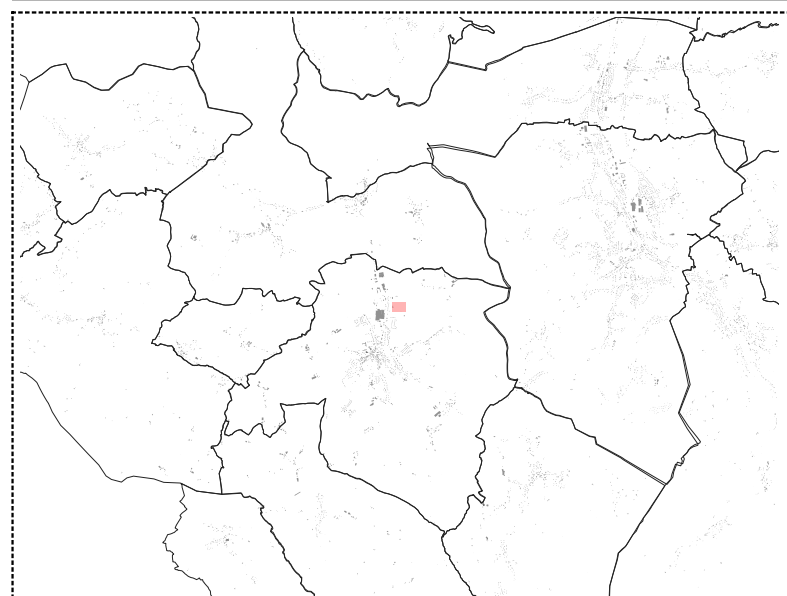
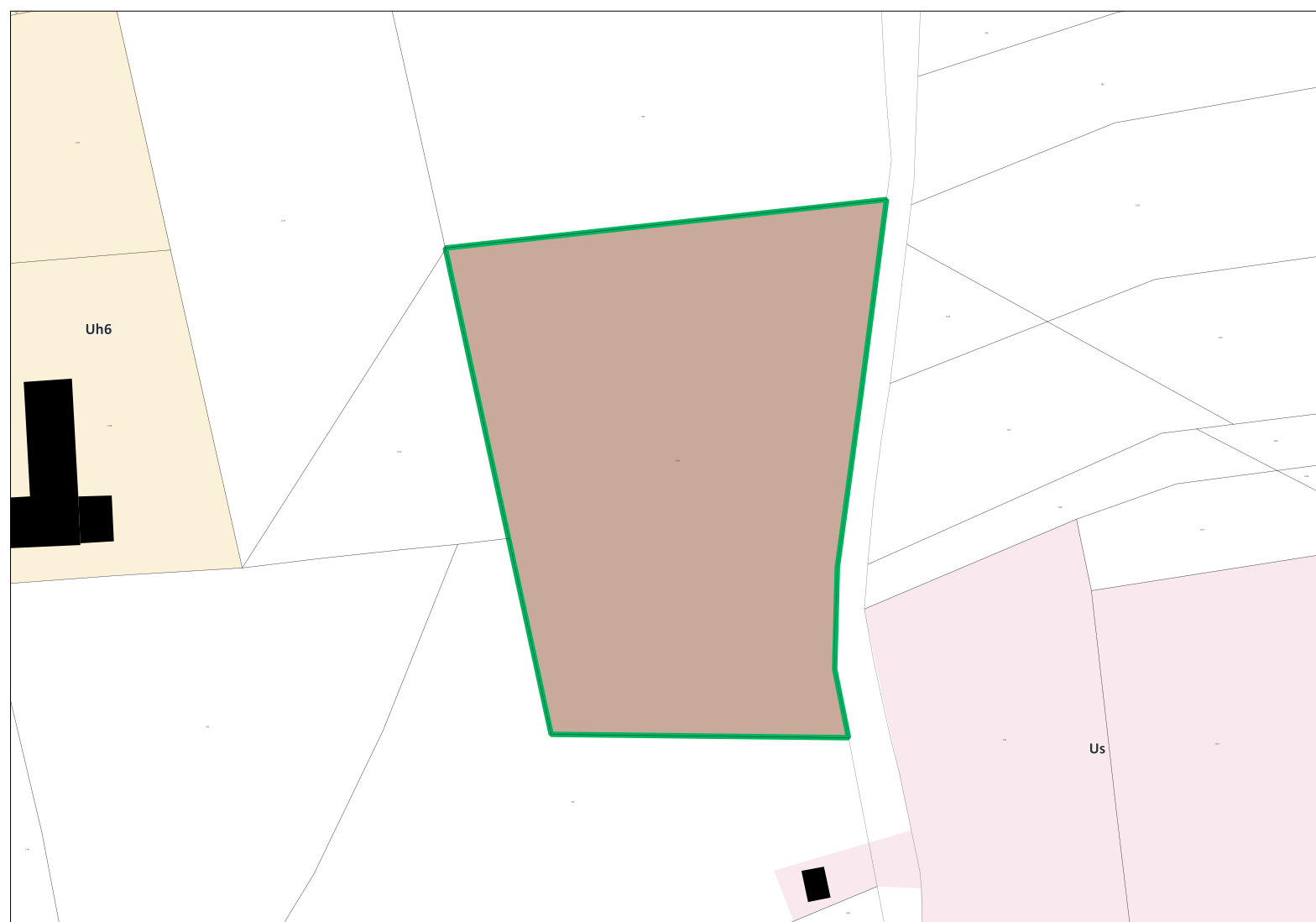




SECTEUR DU RÉGLEMENT : Na

STECAL : Secteur naturel permettant la création d'abris dans la limite de 50 m²

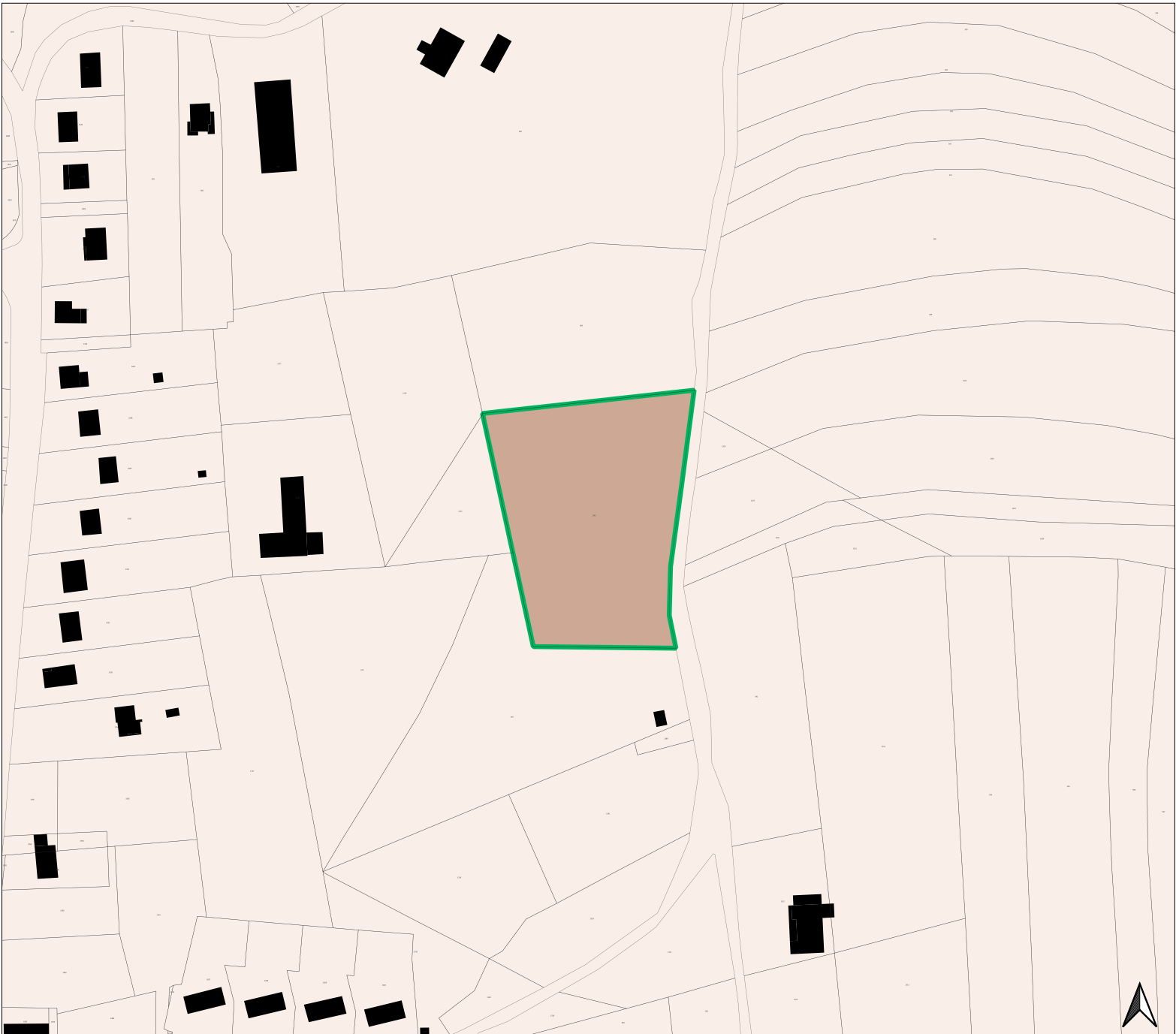
SURFACE (en ha) : 0.8

PROJET : > Création

> Privé

> Cabane de chasse



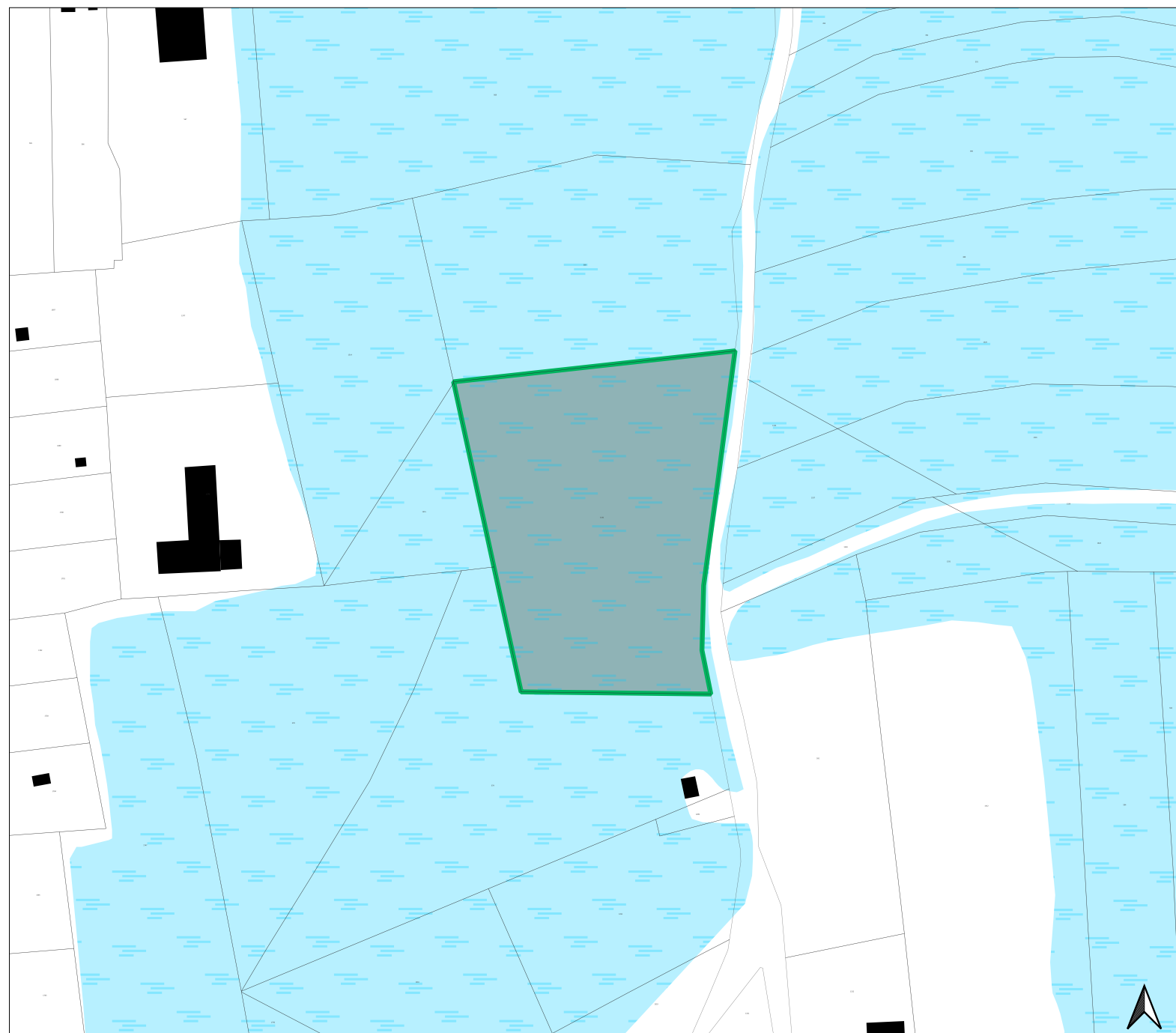


SECTEUR DU RÉGLEMENT : Na
STECAL : Secteur naturel permettant la création d'abris dans la limite de 50 m²
ENJEUX : Le secteur est éloigné des zones à risque

Enjeux liés aux risques naturels

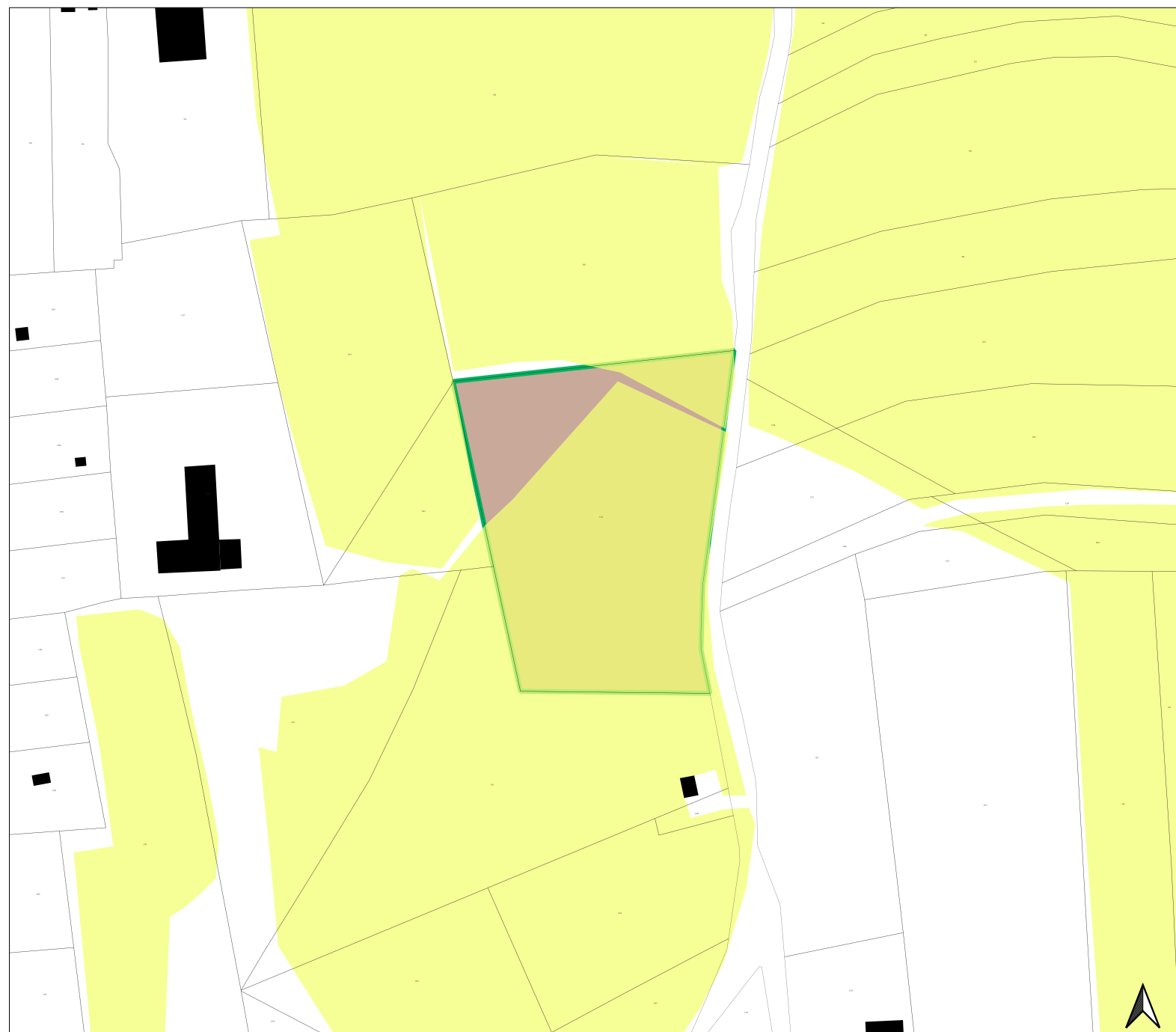
- CRUE CENTENALE
- Niveaux d'aléa : Modéré ou fort
 - Niveaux d'aléa : Fort
 - Niveaux d'aléa : Très fort

- PPRI DE LA MEURTHE
- Zone bleue : zone d autorisation avec prescriptions spécifiques
 - Zone rouge : zone d interdiction
- ARGILES
- Faible
 - Moyen



SECTEUR DU RÉGLEMENT : Na
STEAL : Secteur naturel permettant la création d'abris dans la limite de 50 m²
ENJEUX : Le secteur est concerné par une ZHE. L'emprise de la cabane est limitée, les impacts seront limités.

-  **Délimitation du secteur**
- Enjeux environnementaux et paysagers**
-  Arrêté de Protection de Biotope
 -  ZNIEFF 1
 -  ZNIEFF 2
 -  NATURA 2000
 -  Zone Humide Effective
 -  Réserve nationale
 -  Réservoirs trame prairie
 -  Corridors trame prairie
 -  Réservoirs trame forêt
 -  Corridors trame forêt
 -  Trame bleue



SECTEUR DU RÉGLEMENT : Na
STECAL : Secteur naturel permettant la création d'abris dans la limite de 50 m²
ENJEUX : Le secteur n'a pas d'impact sur les milieux forestiers. Les impacts seront limités sur le milieu agricole au regard de l'emprise au sol autorisée par le règlement.

- ☐ Délimitation du secteur
- Enjeux agricoles**
 - ☐ Bâtiments agricoles
 - ☐ Périmètre ICPE
 - ☐ Périmètre RSD
 - ☐ Registre Parcellaire Graphique 2022

- Enjeux forestiers**
 - ☐ ONF- Forêts Publiques